

TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE (38)



- Partenaires du projet -
espe Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
Région de Lyon



unirès

Académie de Grenoble
Région académique
Isère-Rhône-Alpes

Académie de Lyon
Région académique
Auvergne-Rhône-Alpes



Délégation territoriale de l'Isère

Alice Coste, chargée de projets.

TERRITOIRE DE L'ACTION

Communauté de Communes de Beaurepaire (38)¹



¹ En 2019 cette communauté de communes a fusionné avec une autre pour constituer la nouvelle communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

RÉFÉRENTS

Référentes IREPS délégation Isère :
Gaëlle Sallé (2013) puis **Alice Coste**
(2014-2018), chargées de projets.

Référent « Dans l'école » : **Philippe Glandu**,
Inspecteur de l'Education
nationale (2013-2015) puis **Isabelle
Dareux**, Conseillère pédagogique de
l'Education Nationale (2016-2018).

Référent « Hors l'école » :
Yann Coasse, Responsable Enfance,
Centre social de l'Île du Battoir.

PARTENAIRES

Centre social de l'Île du Battoir /
Education nationale / Point information
jeunesse / Communauté de communes du
territoire de Beaurepaire / Conseil Local de
Sécurité et de Prévention de la Délinquance
(CLSPD)/Conseil départemental de l'Isère
(Service d'Aide sociale à l'enfance) / Col-
lège Jacques Brel / Ecole primaire La Poyat
/ Ecole élémentaire Bellegarde-Poussieu

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES SUR CE TERRITOIRE

- > Favoriser la prise de conscience par l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, professionnels de l'école, professionnels/bénévoles des associations d'éducation populaire, etc.) de chaque site de l'importance des compétences psychosociales dans l'éducation des enfants, sans culpabiliser ni stigmatiser.
- > Impulser et pérenniser une dynamique partenariale portée institutionnellement par les acteurs locaux, autour d'un projet partagé visant le renforcement des CPS des enfants et la mise en place d'environnements favorables, et prenant en compte l'existant.
- > Renforcer les compétences de ces mêmes acteurs éducatifs favorisant le développement des CPS des enfants.

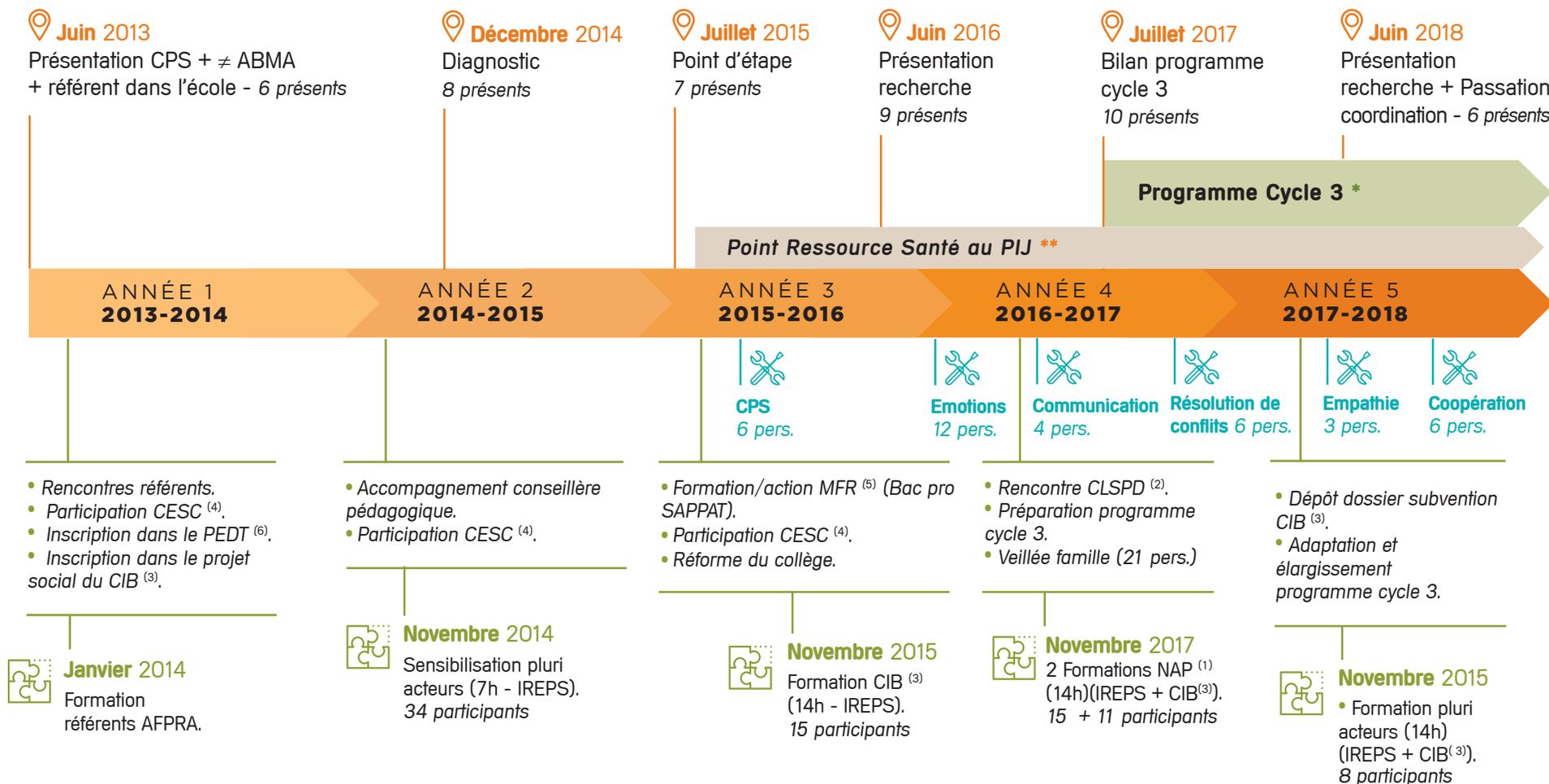
COORDINATION

- > Comité local de coordination (partenaires) :
1 par an
- > Comité technique (référents + recherche si besoin) : **2 à 4 par an**

STRUCTURES ACCOMPAGNÉES

- › Centre social de l'Île du Battoir
- › Ecole élémentaire de Bellegarde-Poussieu
- › Centre Social l'OVIV
- › Mairies des communes du territoire
- › Ecole primaire la Poyat
- › Collège Jacques Brel

Chronologie des principales actions menées en Isère



* Programme Cycle 3

Année 4 : 4 séances / niveau (CE2 au CM2) - 2 écoles (5 classes)

Année 5 : 4 séances / niveau (CE1 au CM2) + 3 séances 6^{ème} - 2 écoles + 1 collège (14 classes)

** Point Ressource Santé au PUJ

Année 3 : 30 emprunts / Année 4 : 10 emprunts / Année 5 : 24 emprunts

RÉCIT DU PROJET EN ISÈRE

> Contexte

Depuis plusieurs années, la délégation IREPS de l'Isère développe des approches territoriales pour la mise en œuvre de différents projets. C'est dans cette perspective que les chargées de projets ont investi la Communauté de communes de Beaurepaire pour la mise en œuvre du projet en Isère. Ce territoire rassemble 15 communes, dans lesquelles vivent environ 15500 habitants. Il comprend 2 centres sociaux, 16 écoles élémentaires et 2 collèges. Il s'agit d'un territoire rural, éloigné des grandes agglomérations iséroises, avec une partie de sa population en situation de précarité et de difficultés sociales. Du fait de cet isolement, les habitants du territoire de Beaurepaire se trouvent également éloignés des services sociaux et de santé. Parmi les ressources du territoire pour ce projet, on peut citer des instances de partenariat comme le CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), ainsi que le rôle central du Centre social de l'Île du Battoir sur l'ensemble de la Communauté de commune.

> Principes d'action

La mise en œuvre du projet sur le territoire de Beaurepaire par la chargée de projets de la délégation de l'Isère s'est fondée sur plusieurs principes d'action clés :

L'approche territoriale et la construction du partenariat

Dans ce territoire, le Comité local de coordination a associé acteurs de terrain et membres institutionnels (représentants du département, de la Communauté de commune, etc.). Ces derniers n'ont pas toujours pu être présents physiquement lors des réunions du Comité mais ont néanmoins soutenu le projet, facilité la mise en œuvre de certaines actions et contribué à **renforcer la légitimité donnée au projet.**

Au-delà de l'instance de coordination, un temps important a été consacré à **la rencontre physique des différents acteurs du territoire au début du projet.** Cela a permis d'échanger avec les partenaires et d'expliquer de manière approfondie en quoi l'approche CPS consiste et peut s'inscrire de manière cohérente dans le travail de chacun et devenir une plus-value. Le travail en partenariat à l'échelle d'un territoire nécessite en effet de bien connaître les différentes parties-prenantes pour pouvoir se baser sur les problèmes qu'ils rencontrent et les ressources dont ils disposent, et tenter de combiner les objectifs que l'on se fixe en matière de développement des CPS et leurs objectifs propres. Par la suite, le maintien du partenariat a nécessité

un travail de fond avec des rencontres tout au long de l'année. C'est ce travail peu visible qui a permis un réel ancrage territorial du projet, impliquant des acteurs de différents secteurs et différents niveaux d'action.

Un des leviers mobilisés sur le territoire de Beaurepaire en matière de partenariat a été de **s'appuyer sur un réseau d'acteurs déjà existant au niveau du territoire** : l'appui sur le Conseil Local de Prévention et de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et sa coordinatrice, a notamment permis de présenter le projet CPS aux établissements scolaires convoqués à cette instance et d'envisager des actions avec eux. Des rencontres inter-établissements ont ainsi été réalisées via le CLSPD, ce qui a orienté un projet autour du passage entre le cycle 3 et la 6^{ème}, qui est un moment critique de la vie de l'enfant. Ce projet a donné lieu à la co-construction avec les référents « dans » et « hors l'école » et les enseignants à la mise en place d'un programme de 19 séances réparties entre le CE1 et la 6^{ème}. Les référents du projet ont également eu un rôle essentiel, notamment le Centre Social de l'Île du Battoir qui a été un véritable moteur pour le projet. En effet il a, dès le début du projet, inscrit le développement des CPS dans son projet d'établissement et dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) qu'il pilote. De plus, il était déjà en lien avec les autres acteurs (communes, associations, institutions) et réseaux du territoire, et son rôle s'est trouvé renforcé en particulier auprès des écoles quand il s'est vu confier la coordination des temps d'accueil périscolaire à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires.

Une approche adaptée et progressive ancrée dans des référentiels théoriques explicites

Pour la chargée de projets IREPS, l'approche CPS traduit de manière concrète l'approche positive de la santé prônée dans la **charte d'Ottawa** pour la promotion de la santé. Il ne s'agit pas de partir de problèmes de santé mais des ressources à renforcer pour mieux vivre. La mise en œuvre des actions s'appuie non seulement sur ce référentiel, mais aussi sur les trois catégories de CPS : **émotionnelles, sociales et cognitives** (Mangrulkar, Withman et Posner, 2001). Selon la chargée de projets, l'évolution de la classification de l'OMS passant de 10 compétences (OMS, 2013) à ce regroupement en 3 compétences permet d'être plus fin et plus précis dans son approche, tout **en maintenant une progressivité dans la démarche**, et en s'adaptant aux besoins et aux demandes des professionnels. L'action menée avec la directrice de l'école de Bellegarde-Poussieu illustre bien cette approche. A partir des entretiens et questions posées par la chargée de projets, la directrice a pu identifier un besoin de travailler sur la coopération entre les enfants au sein de la classe. Pour la chargée de projets, il était essentiel de travailler d'autres compétences en amont de celle-ci, de manière progressive. Ainsi, 4 séances auprès des élèves ont été co-construites sur :

- > La connaissance de soi ;
- > La connaissance des autres ;
- > L'affirmation de ses choix et l'empathie ;

> La coopération, en continuité avec le travail engagé sur l'empathie.

Ces séances ont été co-animées par l'enseignante, la chargée de projets IREPS, la référente "dans l'école" et la conseillère pédagogique, ainsi que des animateurs du centre social. En parallèle, l'enseignante a travaillé en autonomie de manière intégrée au programme scolaire sur les **émotions, qui constituent une dimension transverse essentielle** à tout travail sur les CPS.

Le retour sur l'expérience comme levier clé du développement des CPS

Quelles que soient les actions menées en matière de CPS, auprès des professionnels comme des enfants, un temps de **prise de recul sur l'expérience vécue** au cours de la séance, de l'animation, ou de la formation a été instauré. Ce vécu peut être **partagé ou non au sein du groupe**. Pour la chargée de projets, c'est ce retour sur l'expérience et ce qu'on peut en généraliser qui permet de travailler les CPS, plus que la participation à l'activité elle-même.

Lors des activités CPS menées auprès des enfants, cela peut se concrétiser par des questions posées en fin d'activité leur permettant d'observer et d'exprimer eux-mêmes ce qu'il se passe dans l'activité : *Est-ce difficile de faire des choix ? Que se passe-t-il quand on se rend compte qu'on n'est pas d'accord avec les autres ? etc.*

En formation auprès des professionnels, le même principe a été mobilisé par la chargée de projets grâce à des questions posées au groupe telles que : *Comment vous êtes-vous sentis ? A quoi ça*

vous a fait penser ? Est-ce que vous vous êtes sentis à l'aise pour participer ? Vous êtes-vous sentis écoutés ? Comment qualifieriez-vous les relations durant l'animation ? Comment vous êtes-vous organisés pour réaliser la consigne ? Qu'est-ce que ça a produit ?

Certains des professionnels accompagnés sur le territoire proposaient déjà aux enfants des activités favorisant les compétences émotionnelles, sociale et/ou cognitive. Le travail de la chargée de projets a alors porté sur la prise de conscience de ce lien entre l'activité et le renforcement des CPS, et sur la **mise en place et la systématisation de ces temps de retour sur l'expérience suite aux activités**.

Co-construction, co-animation et fonction de « modèle » des intervenants

La co-construction des actions et des séances CPS est un levier essentiel pour favoriser le processus d'autonomisation des professionnels en lien avec le développement des CPS des enfants. Cependant, le degré de co-construction et l'approche peuvent être différents en fonction de chaque professionnel accompagné et de l'avancée de l'accompagnement. Ainsi, sur le territoire de Beaurepaire, c'est au départ le plus souvent la chargée de projets qui proposait un outil ou un déroulé de séance, par exemple, puis demandait leur avis aux professionnels, considérant que ce sont eux qui connaissent le mieux leurs publics. Petit à petit les professionnels ont été davantage à l'initiative des actions, le rôle de la chargée de projets étant alors de **garder les objectifs**

de développement des CPS en tête et d'éviter que les actions envisagées ne s'en éloignent.

Il en est de même pour l'animation de séances CPS. De nombreuses séances ont été co-animées par la chargée de projets et les référents « dans » et « hors l'école », afin de montrer qu'**il est possible de s'inscrire dans une posture éducative favorable** au développement des CPS et **ce que cela peut produire chez les enfants**. La co-animation a également permis de montrer comment on peut **réajuster les actions** en fonction de leurs réactions, dans une dynamique d'expérimentation-adaptation. Il a ainsi été essentiel de clarifier auprès des professionnels la dimension pédagogique de la co-animation : l'objectif final, au-delà du renforcement des CPS des enfants, étant que ces professionnels puissent réinvestir ce qu'ils auront pu observer par la suite. De plus, l'un des principes clés du projet était à la fois **d'incarner et de transmettre aux professionnels l'importance de la fonction de modèle** qu'exercent les professionnels auprès des enfants. Ce n'est pas seulement à travers les apports transmis et les activités menées que peuvent se développer les CPS des personnes, mais aussi et surtout en observant la posture et manière de faire des intervenants. Cela est vrai à la fois pour les professionnels qui sont formés et accompagnés par les chargés de projets, et pour les enfants eux-mêmes.

Enfin, la co-animation a été valorisée sur le territoire comme levier du partenariat inter structures. En effet, pour les séances mises en œuvre dans les classes, le choix a été fait de favoriser les demi-classes pour faciliter les échanges, chaque demi-

classe devant être encadrée par un personnel de l'établissement et un référent du projet ou un personnel du Centre Social du Battoir formé au développement des compétences psychosociales. Ainsi des binômes inter-structures ont pu se créer, participant à l'enrichissement mutuel des pratiques professionnelles et renforçant le lien entre les établissements scolaire, la conseillère pédagogique de secteur et le centre social de l'Île du Battoir.

La pérennisation du projet à travers la mise à disposition de ressources et un passage de relai sur la coordination

Dans ce processus de réassurance et d'autonomisation des professionnels, la **place des outils pédagogiques** a été importante. Le territoire, dont l'éloignement géographique rend l'accès aux ressources plus difficile pour les professionnels, a ainsi souhaité se doter d'un « Point ressources ». C'est le Centre social de l'Île du Battoir qui s'est porté volontaire pour porter ce point ressources, ouvert en 2014, en l'hébergeant et en en assurant l'animation. Il contient aujourd'hui une soixantaine d'outils pédagogiques prêtés gratuitement aux professionnels du territoire. Pour faire connaître le point ressource et les outils, 6 demi-journées de présentation/expérimentation d'outils ont été animées auprès de différents acteurs du champ éducatif (animateurs périscolaire, assistants sociaux, enseignants, infirmiers scolaires, etc.). Chacun de ces temps a permis de travailler une compétence en particulier, notamment : les émotions, la communication, la résolution des conflits, l'empathie, la coopération. Ces temps ont

permis à la fois aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, mais aussi de monter en compétences collectivement. Au-delà de l'intérêt en termes d'outillage et de renforcement des compétences des acteurs, la mise en place de ce lieu a constitué en elle-même un **élément fédérateur clé** du projet sur le territoire, et l'un des **leviers de sa pérennisation**.

Cette pérennisation s'est en outre opérationnalisée à travers le rôle clé joué par le Centre Social de l'Île du Battoir, reconnu comme un acteur central au sein de la Communauté de commune, qui a permis de faire vivre le projet au quotidien sur le territoire. En 2015, **tous les professionnels du Centre Social ont été formés** suite à la volonté de la directrice d'inscrire les CPS de manière transversale dans leurs activités. Ils se sont saisis petit à petit du projet, tant au niveau opérationnel qu'institutionnel. Ainsi, en 2016 et 2017, les professionnels du Centre social ont co-animé des formations avec la chargée de projets auprès d'autres structures. Ils ont aussi mené des actions CPS en autonomie au sein des écoles. En 2018, un **passage de relai** a été réalisé et le portage du projet CPS est désormais assuré par le Centre Social de l'Île du Battoir, grâce au soutien financier de la délégation iséroise de l'ARS.

RÉCIT DU PROJET EN ISÈRE

> Les moments clés du projet

Ce qui a marqué le projet, ce qui a facilité ou freiné sa dynamique.

▲

SUITE À LA LOI DE 2013 SUR LES RYTHMES SCOLAIRES INSTAURANT LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES), LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A POSITIONNÉ LE CENTRE SOCIAL DE L'ILE DU BATTOIR COMME COORDINATEUR DES TAP. CELA A PERMIS DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES LIENS « DANS » ET « HORS » L'ÉCOLE, ET DE RENFORCER SA LÉGITIMITÉ ET SON RÔLE CENTRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CPS SUR LE TERRITOIRE, L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS AYANT ÉTÉ FORMÉS DANS LE CADRE DU PROJET.

▲

EN 2014, LE PREMIER TEMPS DE FORMATION / SENSIBILISATION PLURI-ACTEURS AUPRÈS DES ACTEURS «DANS» ET «HORS» L'ÉCOLE A ÉGALEMENT PERMIS DE CRÉER OU RENFORCER DES LIENS DÉJÀ EXISTANTS ENTRE CES ACTEURS, ET D'AMORCER UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DES CPS. CE TEMPS FORT A PERMIS UNE FORTE MOBILISATION SUR LE TERRITOIRE GRÂCE À L'IMPLICATION DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA DIRECTION DU CENTRE SOCIAL DE L'ILE DU BATTOIR.

▲

EN 2017-2018, LE PASSAGE DE RELAIS AU CENTRE SOCIAL POUR QU'IL PUISSE PRENDRE LA SUITE DU PILOTAGE ET DE L'ORGANISATION DU PROJET CPS APRÈS LE DERNIER COMITÉ LOCAL DE COORDINATION, A MARQUÉ LA PÉRENNISATION DU PROJET SUR CE TERRITOIRE.